



## DECLARATION PREALABLE DU SNEP-FSU - CAPA HORS CLASSE

M le Recteur,

Nous ne pouvons, en ouverture de cette CAPA, ne pas dénoncer ce qui a été présenté le 25 mai aux organisations syndicales par le ministre des comptes publics. Ce document de travail sur la rénovation des Commissions Administratives Paritaires est inacceptable. Le Gouvernement prévoit de vider le paritarisme de sa substance et priver les fonctionnaires de leur droit à participation pourtant constitutif du Statut de la Fonction Publique.

Le ministère entend marginaliser les syndicats, réduire autant que possible tout ce qui a trait à de la défense collective.

Il ne s'agit pas de rénover le dialogue social mais de le rendre impossible, il ne s'agit pas de mieux accompagner les agents dans leur carrière, mais de les soumettre aux injonctions managériales, de casser tous les cadres collectifs et les coopérations qui sont pourtant des gages de l'efficacité des Services Publics. Il ne s'agit pas de mieux rémunérer les fonctionnaires, mais de s'attaquer au pouvoir d'achat de la plupart d'entre eux en fondant l'avancement dans la carrière sur la notion subjective « de mérite ».

Cela constitue donc une énième provocation à l'encontre des fonctionnaires à laquelle la FSU s'opposera résolument.

Nous continuons de demander à ce que le pouvoir d'achat des agents ne soit pas une variable d'ajustement : gel de la valeur du point d'indice, report de l'application des revalorisations PPCR, restauration du jour de carence, compensation partielle de l'augmentation de la CSG sont des décisions qui impacteront encore plus fortement le pouvoir d'achat de ceux qui ont les plus faibles salaires.

Développer le recours aux contractuels dans l'enseignement, ce ne sera pas un progrès. Ce sera surtout précariser encore plus de collègues dans l'exercice d'un métier qui peine déjà à recruter. Cela constitue une remise en cause des statuts, fragilise l'agent dans l'exercice de missions au service de tous. Il en est de même du possible retour de la rémunération « au mérite » assise sur des critères antinomiques de ceux du service public et que nous avons réussi à faire supprimer en grande partie dans le cadre des discussions sur PPCR. La compétition au sein d'une équipe nuit à sa cohésion, sa performance, sa réussite. Ceux qui pensent le contraire ne se sont jamais frottés à la conduite d'une équipe et / ou fantasment un mode de management qui n'a jamais prouvé sa réussite autrement qu'à une échelle purement individuelle. Or, dans les établissements scolaires, nous avons, avant tout, besoin de cohésion et de travail en équipe pour réduire et partager les charges de travail de plus en plus lourdes. Pour s'engager dans un tel chemin, chaque collègue doit se sentir considéré au même titre que ses collègues lorsqu'il accomplit une mission. Les indemnités de missions particulières (IMP) ne sont-elles pas déjà là pour permettre de prendre en compte les différents niveaux d'investissement de chaque collègue dans des missions supplémentaires tout en préservant cette équité ? A travail égal, salaire égal ? Le PPCR ne devait-il pas prolonger cet état d'esprit ?

L'EPS est fortement touchée par la suppression annoncée des enseignements d'exploration et de complément. Seul parcours de réussite et d'approfondissement de notre discipline, il porte une ambition forte pour l'EPS en lycée par son volume horaire et par le contenu proposé. Alors, pourquoi, dans la future réforme du BAC, ne pas transformer cet enseignement de complément en enseignement de spécialité ? Toute voie d'approfondissement en EPS est sacrifiée. Ce n'est pas acceptable !

Une autre source d'inquiétude concerne ParcoursSup et l'entrée en STAPS. Il ne nous semble pas que l'abandon du tirage au sort ait permis de régler le problème. De nombreux élèves, dont certains issus des enseignements de compléments EPS avec un vrai profil pour ces études, se retrouvent au-delà de la 500ème place sur la liste d'attente ! Quel message fait-on passer aux jeunes avant le début des épreuves du BAC ?

Venons-en maintenant à l'ordre du jour de cette CAPA : le tableau d'avancement à la hors-classe des professeurs d'EPS.

Nous tenons d'abord à rappeler qu'elle est un élément structurant de la revalorisation des enseignants. Elle doit être le débouché naturel de carrière de tous les enseignants ayant une carrière complète ce que précise d'ailleurs la note de service.

De ce point de vue, la mise en place du nouveau barème national va dans le bon sens et est une avancée significative. Ce barème met l'accent de façon importante sur l'ancienneté dans la carrière, ce qui assure à chacun et chacune une promotion à la hors classe.

La hausse du ratio à 17% vient plus que compenser la réduction du nombre de promovables et permettra de continuer la montée en charge du nombre de collègues hors classe.

Pour autant pour notre syndicat, ce n'est pas suffisant ! En effet, dans le tableau d'avancement que vous nous proposez, nous remarquons par rapport à l'année passée que :

- 4 enseignants au 11ème échelon ne sont pas proposés alors que 5 enseignants au 10ème échelon le sont.
- Des enseignants entrants et non inspectés dans l'académie ont des avis non concordants avec leurs notes pédagogiques présentes dans leurs dossiers pourtant très bonnes et à cette date seul moyen de les évaluer.
- Des enseignants ne respectant pas les préconisations des notes de services de l'inspection en terme d'organisation des EDT des élèves reçoivent de leurs hiérarchies le meilleur avis possible.
- Pour le 11ème échelon, seulement 25% d'avis très satisfaisants ont été délivrés au lieu des 45% prévus par la circulaire nationale :
  - 25% par les Chefs d'établissements
  - 17% par l'Inspecteur
- A l'opposé, 53% des 9ème échelon reçoivent un avis très satisfaisants des chefs d'établissements au lieu des 45% préconisés.

Alors que toutes les études montrent que l'expertise enseignante augmente avec l'expérience, ces données montrent que nos évaluateurs en privilégiant les 9ème échelon plutôt que les 11ème semblent plutôt privilégier une forme de dynamisme périphérique au cœur de la mission des enseignants. Nos collègues les plus âgés s'en trouvent lésés alors que leur enseignement ne devrait logiquement pas être moins bon. Pour toutes ces raisons, nos syndicats continuent à réclamer un avancement pour toutes et tous au rythme le plus favorable sans barrage de grade.

Les commissaires paritaires  
du SNEP-FSU

